

p Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 63 - JANVIER 2015

NOUS SOMMES CHARLIE

**Dossier
du mois**

LA VIDÉO PROTECTION ARRIVE EN VILLE pages 10-11

UN POINT SUR LE LOGEMENT SOCIAL - page 6

REPORTAGE : LES COURS DE THÉÂTRE D'AJT - page 16

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE3

LE TOUT IMAGE4-5

**UN POINT SUR
LE LOGEMENT SOCIAL**6

VIE MUNICIPALE

- Les vœux 2015, un beau moment partagé7
- Visite italienne7

URBANISME

- Le chemin vers l'accessibilité pour tous8
- Une carte des déperditions thermiques à Portes8

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Concours des illuminations de Noël9
- Les activités de janvier des conseils de quartier ...9

**DOSSIER DU MOIS :
LA VIDÉO PROTECTION
ARRIVE EN VILLE**10-11

ACTIONS ET VIE ASSOCIATIVE

- Le don du sang, un acte citoyen12
- Retour sur...12-13
- L'agenda du mois13
- Les cyclotouristes portois13

JEUNESSE

- Unis-cité14
- Le coup de pouce vers l'avenir14
- Que faire pendant les vacances ?14

**PORTRAIT :
ANNIE SALVADOR**15

CULTURE

- L'art de s'AJT à Portes ...16
- Au Train-Cinéma17
- Au Train-Théâtre17

LIBRE OPINION18

BLOC NOTES19

PHOTO DE COUVERTURE :
La vidéo protection,
dossier pages 10-11

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil samedi 9 h à 11 h. À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles	
Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
État-civil0	4 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 10
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, 04 75 57 74 75.

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50. Relais assistantes maternelles
Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11 h à 12 h 30, mardi 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi 13 h 30 à 16 h 30. Animation : du lundi au jeudi 8 h 45 à 9 h 45 et 10 h à 11 h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 19 h, mardi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 11 h 45 et 14 h à 18 h 30, jeudi 13 h à 19 h, vendredi 13 h à 18 h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18 h 30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30, samedi 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13 h 30 à 17 h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80.

Secours catholique.

Jeudi 14 h - 17 h, 04 75 57 03 50.

Ligue contre le cancer.

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois 14 h à 16 h, 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48.

Femmes solidaires.

Le 2^e mardi du mois 14 h à 16 h - 04 75 57 02 41.

REMAID

(Aide aux victimes),
(sur rdv) 04 75 55 39 34.

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10 h à 12 h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17 h à 19 h.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain

04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14 h à 17 h (sur rdv). Jeudi 9 h à 12 h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14 h 30 à 16 h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification.

Permanences : mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h et vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est en service depuis le 21 juin, rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h en continu.

Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard,

maire,
permanences le vendredi
(sur rdv au 04 75 57 95 10)
de 15 h à 17 h.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi,
permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi de 16 h à 18 h.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint en charge de la culture et de l'animation, permanences le mardi de 17 h à 18 h (autres jours sur rdv au 04 75 57 95 10).

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint en charge des affaires sociales et du logement,
permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10) le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Freddy Vasseur,

5^e adjoint en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication,
permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi et le vendredi de 14 h à 17 h.

Stéphanie Housset,

6^e adjoint en charge du sport et de la vie associative,
permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le jeudi de 17 h 30 à 19 h.

Antonin Koszulinski,

7^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux,
permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10).

Corine Arsac-Marze,

8^e adjoint en charge de l'enseignement et de la petite enfance,
permanences le mercredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 17 h à 19 h.

Patrick Groupierre,

conseiller municipal délégué à la sécurité publique,
permanences le jeudi de 9 h à 12 h.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE N°63 JANVIER 2015

Directrice de la publication : Geneviève Girard
Rédactrice en chef adjointe : Charline Durand-Wolff
Responsable infographie : Agnès Molières
Photos : Charline Durand-Wolff,
J.P. Thouvenin, associations, x

Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

Public Imprim



PEFC
10-31-1485
Cette entreprise
a fait certifier sa
chaîne de contrôle.
pefc-france.org

Nous sommes Charlie

Mercredi 7 janvier, deux symboles de notre République ont été attaqués lors de l'attentat guerrier contre le magazine Charlie Hebdo : la liberté d'expression et d'opinion et la sécurité. En s'en prenant à ces valeurs fondamentales, c'est notre République qui est atteinte en son cœur.

12 personnes sont mortes, abattues de sang froid : la quasi-totalité de la rédaction d'un journal et 2 policiers qui ne faisaient rien d'autre que leur métier.

Nous n'oublions pas non plus, la jeune policière municipale abattue à Montrouge et les 4 autres victimes innocentes de la Porte de Vincennes, des attentats des jours suivants.

Un choc pour tout un pays et notre commune a réagi tout de suite à cet acte d'une grande barbarie en organisant dès le mercredi soir, sous les mots "Liberté, Égalité, Fraternité" du fronton de la mairie, un rassemblement en hommage aux victimes et en soutien à leur famille. Des bougies sont restées allumées pour symboliser les victimes.

En participant également à la marche sur Valence au milieu de plus de 5000 personnes, le lendemain, j'ai pu mesurer combien la France a été atteinte, mais aussi, combien elle est unie dans sa peine, unie dans sa volonté d'affirmer sa liberté, unie dans son désir de ne pas céder à la peur.

Non, nous ne devons pas avoir peur et nous devons être d'une grande solidarité pour lutter contre tout acte de fanatisme religieux ou idéologique.

Arrêtons de trouver des excuses à tous ceux qui ne respectent pas les principes et les lois de notre République et ne laissons pas des propos démagogues empêcher ce respect.

En ce début d'année 2015 et malgré la situation, je souhaite aborder cette nouvelle année à vos côtés avec optimisme, pour ne vous souhaiter à toutes et à tous que le meilleur. Car « *Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.* »



Vive la démocratie,
Vive la liberté,
Vive la France.

*Geneviève Girard, Maire de Portes-lès-Valence
et toute l'équipe municipale*

Le tout image



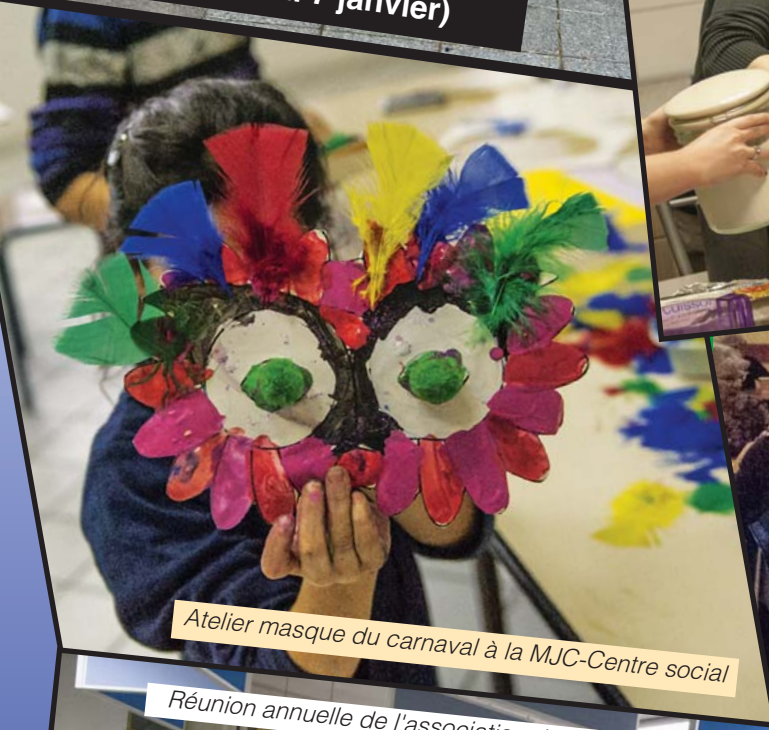
Nous sommes tous Charlie.
(mercredi 7 janvier)



... les bénéficiaires de
La Passerelle et des
adhérents du GEM éCLair



Atelier galettes à l'épicerie sociale
du CCAS. Moment de partage entre...



Atelier masque du carnaval à la MJC-Centre social



Ambiance festive lors de la galette
du Club Ambroise Croizat, salle Brassens



Réunion annuelle de l'association des conseils de quartier.



Un des nombreux lotos du mois
de janvier, le loto du FCP
a connu un grand succès!

Vœux au personnel communal, où sont honorés Marie-Claire Bouchet, nouvelle retraitée et Denis Sausse, responsable des espaces verts qui obtient la médaille du travail



Le 10 janvier, à la maison des associations, le conseil de quartier Nord faisait son concours de tartes maisons.



Visite d'une délégation de la ville Baronissi en Italie lors du week-end des vœux. (voir article page 7)



Le vendredi 9 janvier, l'inauguration de la première exposition...



... dans la nouvelle salle du centre culturel sur le thème du conte.



Lundi 12 janvier rencontre entre la municipalité et les représentants de l'ÉLoCA pour rappeler le soutien de la commune aux salariés civils qui ne suivront pas la relocalisation d'ici à 2018



Sur la commune, plus de 1000 foyers vivent en logement social



Offrir à tous les conditions de se loger décentement, tel est l'objectif de la politique du logement social qui se décline sous la forme des multiples interventions de l'État, menées le plus souvent en partenariat avec les collectivités locales et les organismes de logement social.

Depuis 2014, la loi ALUR impose aux communes de disposer d'au moins 25% de logements sociaux. Dans le cadre de cette loi, le

logement social est considéré à la fois comme un service d'intérêt général et un instrument efficace de la mixité sociale.

A Portes-lès-Valence, c'est plus de 26% de foyers portois qui vivent en logement social. Le nouveau programme de "La Fraternité", avec ses 75 logements, verra ses premiers occupants arriver dans le 1^{er} trimestre 2015 et placera la commune parmi les mieux dotée de la Drôme.

Le principal bailleur social, avec 926 logements lui appartenant depuis le 1^{er} janvier 2015 est Drôme Aménagement Habitat (DAH).

En effet, il vient de racheter l'ensemble du parc dévolu auparavant par ICF habitat Sud Est Méditerranée, soit 114 logements composés des collectifs, "Les Méditerranée" et "Les Cité Ouest". Enfin, les 78 logements revenant à Habitat Dauphinois complètent le parc social portois.

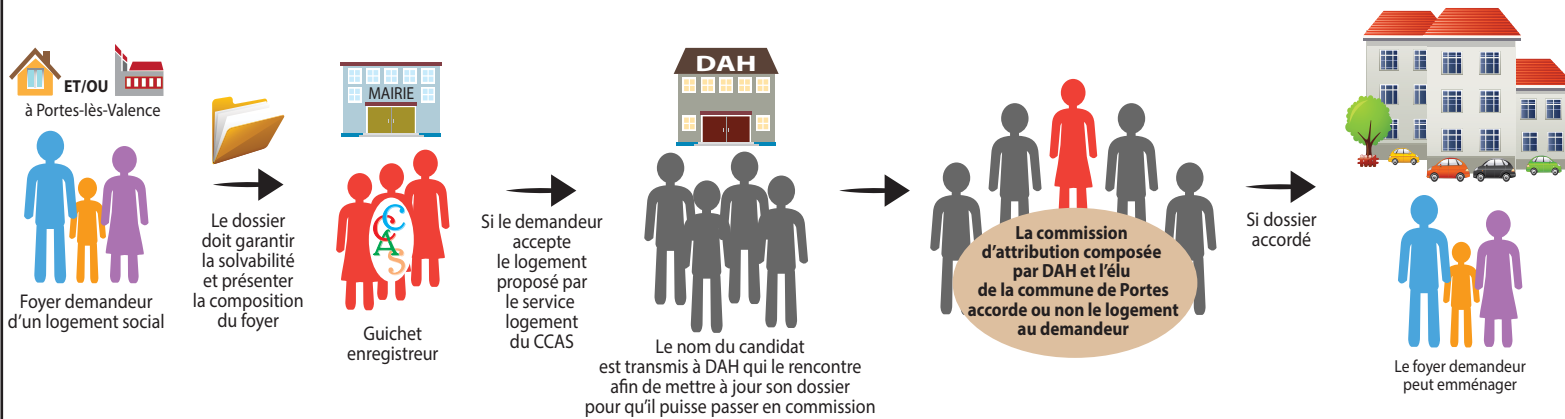
La municipalité a également donné son accord pour permettre à ceux qui le souhaitent d'ac-

céder à la propriété de leur logement social, afin de favoriser le parcours résidentiel de ses occupants.

C'est Sabine Tauteigne, adjointe aux affaires sociales et au logement qui représente la commune lors des commissions d'attribution, aux côtés du conseil d'administration de DAH. Outre les droits de réservation de l'État à hauteur de 30%, la commune a un droit de réservation sur tous les logements, ce qui lui permet de proposer ses candidats. Pour 2014, sur les 91 logements attribués, 43 sont des candidats proposés par la mairie soit 47,26 %. Les autres foyers étant imposés par la préfecture ou d'autres bailleurs.

Geneviève Girard soutient le travail du service logement de la commune et prend en compte les besoins de chacun. « *Notre préoccupation étant un meilleur équilibre de vie dans les logements sociaux, par une qualité des attributions qui tienne compte du besoin de tout un chacun de vivre dans la sérénité. Le logement social n'est pas une fatalité mais bien une nécessité pour ceux au revenu modeste.* »

Schéma d'attribution d'un logement social à Portes-lès-Valence



Les vœux 2015, un beau moment partagé

Les vœux du maire ont été particulièrement suivis cette année. On a compté plus de 600 personnes présentes pour l'allocution de Geneviève Girard.

La soirée a été introduite par une belle rétrospective vidéo de l'année 2014. Portée par une musique dynamique, cette belle réalisation bénévole de Bernard Crozier conseiller municipal a permis de revoir les moments forts de notre vie sportive et associative.

L'évènement fut la présence remarquée de la délégation Italienne de Baronissi qui après le rétablissement du jumelage a honoré notre commune de sa présence, ainsi qu'un grand nombre d'élus des communes voisines.

En introduction, Madame le maire a tenu à rendre un vibrant hommage aux 17 victimes des attentats des 7 et 9 janvier par une minute de silence.

Après ce moment empreint de recueillement et d'émotion, Madame Girard a souhaité de nouveau remercier la population pour la confiance qui lui a été accordée en mars dernier. « *Je mesure la responsabilité qui est la mienne et celle de l'ensemble des élus de la majorité municipale.* » a assuré Geneviève Girard avant d'exposer un bilan des premières actions impulsées et les travaux prioritaires.

Un discours rythmé par le bilan des premiers mois d'actions 2014 et une mise en perspective de l'action municipale. A savoir, trois priorités :

■ L'emploi et le développement économique : avec la création de la cellule emploi pour fa-



ciliter et appuyer les candidatures des Portoises et soutenir nos entrepreneurs au travers d'une écoute et d'un investissement public orienté vers le local pour garantir l'activité à nos entreprises et de l'emploi sur notre territoire.

■ La sécurité : grâce à l'augmentation des effectifs et des horaires de patrouille de la Police Municipale et l'installation prochaine de la vidéo-protection.

■ Le cadre de vie et le soutien à nos associations.

Madame le Maire a tenu à mettre en avant l'ensemble de l'équipe municipale en présentant les élus en charge de chaque thématique.

Les premières décisions politiques ont confirmé le blocage de la fiscalité Municipale afin de préserver le pouvoir d'achat des Portoises.

Mais aussi le lancement d'une politique d'économie de fonctionnement qui a déjà permis d'économiser 150 000€ tout en maintenant la même qualité de service aux habitants.

L'action de l'épicerie sociale a également été amplifiée au travers de la création d'un vestiaire solidaire. En matière d'accès à l'éducation et à la culture, le soutien de la municipalité permet

aux familles de bénéficier de réduction pouvant aller jusqu'à 90% sur les tarifs de restauration, du périscolaire et de l'école d'art ou de musique. En matière d'infrastructures, l'étude de la construction de la piscine couverte est lancée.

En matière d'éducation, le choix de la nouvelle municipalité de regrouper les TAP gratuits sur la demi-journée du vendredi après-midi fait consensus auprès du corps enseignant et des parents d'élèves et les 571 enfants inscrits viennent confirmer ce succès.

Madame le maire a tenu à « *remercier l'ensemble du personnel municipal pour la qualité de son travail et le professionnalisme dont il fait preuve.* ».

Malgré les événements traversés madame le Maire souhaite placer 2015 sous le signe de l'optimisme et de l'espérance.

Les participants ont ensuite pu se régaler avec un buffet exclusivement réalisé par nos commerçants Portoises.

Nicolas Pereira Da Rocha
directeur de cabinet du maire

Visite italienne

Pour un week-end, une délégation de la ville jumelle de Portes-lès-Valence est venue visiter la commune. Une visite sous le sceau de l'amitié transalpine, qui a resserré des liens quelques peu distendus par quelques années de mise en veille du jumelage. Les Italiens se sont rendus sur les lieux emblématiques des futures échanges intercommunaux.

Dès leur arrivée le vendredi 16 janvier, les représentants de Baronissi, ville jumelle de Portes-lès-Valence, se sont rendus au Collège Jean Macé, assister à un cours d'italien. Les élèves, débutants, ont présenté une mise en scène de discussion dans la langue de leurs hôtes, puis ont chanté un air célèbre de la botte. Madame La Torre, directrice de l'établissement, a présenté les différentes structures et affirmé sa volonté de relancer les échanges scolaires et linguistiques.

Les représentants italiens étaient également les hôtes d'honneur de la cérémonie des vœux de la municipalité. La scène de l'espace Cristal était d'ailleurs décorée pour l'occasion des deux drapeaux tricolores italien et français. La journée du samedi fut également dense en visites plus économiques cette fois. Le point d'orgue de la journée fut cependant le baptême de la nouvelle



salle d'exposition du centre culturel, en Espace Baronissi. Un symbole fort, qui a beaucoup touché Monsieur le maire de la ville, Gianfranco Valiente. Un symbole fort également, pour la municipalité portoise, qui tient ainsi à concrétiser physiquement le jumelage et éviter les éloignements comme précédemment. En contrepartie, les élus italiens étaient venus

avec une fresque en triptyque (photo page 5) composée de trois plaques de cuivre, métal travaillé à Baronissi, représentant l'alliance des deux villes. Cette plaque sera exposée sur les murs de l'Espace Baronissi.

La visite italienne s'est achevée sur les rendez-vous posés pour leur prochain voyage en juillet prochain.

Le chemin vers l'accessibilité pour tous

Geneviève Girard, maire de Portes-lès-Valence, a transformé son expérience indésirable et indésirée de la mobilité réduite, en atelier de recherche sur l'accessibilité des locaux publics et autres mobiliers urbains. À l'issue de cette promenade en fauteuil roulant autour de la mairie et de ses environs, la délégation d'élus et d'experts ont pu dresser un bilan satisfaisant dans l'ensemble, même s'il reste encore des zones à améliorer.

Pendant un peu plus d'une heure, Madame le maire, accompagnée d'Antonin Koszulinski, adjoint à l'urbanisme et de Sébastien Gargallo, re-

jours lorsqu'on se déplace en fauteuil roulant. Loin d'être une simulation, cette étude de la mise en accessibilité de la ville avait lieu lorsque Geneviève Girard était contrainte par une blessure à utiliser un fauteuil roulant. Dans l'ensemble, aucune grande difficulté n'a été rencontrée dans la mairie, ni pour y entrer ou en sortir. Les portes automatiques fonctionnent correctement et détectent sans mal les personnes en fauteuil. Pas de problème donc, pour joindre l'accueil ou les services de l'état civil et du CCAS situés au rez-de-chaussée. Seul bémol, l'accès à l'étage. La mairie est dotée d'un ascenseur aux normes européennes cependant, « *C'est très étroit et si l'on entre seul dans l'ascenseur, il est presque impossible d'accéder aux touches pour commander les étages. Il faudrait entrer en marche arrière et là c'est d'entrer par l'étroite porte de l'ascenseur qui devient compliqué* », explique le maire. Autre cas, le bouton d'ouverture de l'accès hors horaires d'ouverture est situé trop haut pour une personne en fauteuil et n'est pas correctement signalé pour un malvoyant. Sortie de la mairie, les trottoirs et les signalétiques ont été mis aux normes dernièrement. Des bandes podotactiles sont installées à chaque passage piéton, qui sont eux même rabaisés pour éviter les marches infranchissables en cas de mobilité réduite. Madame Girard déclare cependant que se déplacer en fauteuil roulant autour de la place sans aide n'est pas une partie de plaisir. « *Quand on n'est pas habitué à manier l'appareil, le moindre dénivelé, la plus petite marche est une épreuve.* » Souvent, en



effet, les normes oublient les handicaps occasionnels. Et de Sébastien Gargallo de préciser que ceux qui établissent les normes n'écoutent peut-être pas assez ceux qui vivent tous les jours avec un handicap. À Portes, tous les commerces ne sont pas égaux sur la question de la mise en accessibilité. Il faut dire que les travaux de mise aux normes coûtent cher. Heureusement, l'Etat permet à chaque établissement accueillant du public d'établir son échéancier, à condition de déposer cet agenda d'accessibilité programmé en mairie avant le 27 septembre de cette année. Pour les transports publics, le problème est également présent. Une très petite partie du parc de bus Citéa est accessible aux personnes à mobilité réduite. Tous les bus devraient être équipés d'une rampe d'accès dans les prochaines années. Nous sommes donc bel et bien, sur la voie de l'accessibilité pour tous.



présentant de l'association UDAPEI, qui vient en aide aux personnes à mobilité réduite, s'est confrontée aux épreuves de la vie de tous les

Une carte des déperditions thermiques à Portes

Initiative de l'agglomération, une carte de Bourg-lès-Valence, Saint Marcel-lès-Valence, Portes-lès-Valence et Valence, a été établie à partir de photos prises depuis un drone muni de capteurs de chaleur, afin de promouvoir une plateforme téléphonique unique pour toutes les villes de l'agglomération. Ce service sera à la disposition des habitants souhaitant réaliser des travaux d'économie d'énergie. Cette étude se fixera sur les 52 communes de l'agglomération et les différentes cartes donneront lieu à une expo qui passera de mairie en mairie. Une carte de Portes sera consultable dans le hall de la mairie à partir de fin janvier. Les Portois qui souhaiteraient plus de renseignements, pour effectuer des travaux d'économie d'énergie, peuvent contacter l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) à Valence.



Pour plus d'info : ADIL 44 rue Faventines à Valence, 04 75 79 04 04 du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15.

Concours des illuminations de Noël

La lumière de Noël dans les rues portoises



Portes-Infos vous l'annonçait il y a quelques mois que la municipalité organisait un concours d'illuminations de Noël. Une initiative municipale qui a réveillé l'âme d'enfant de quelques Portoises qui ont paré leur jardin ou balcon de guirlandes lumineuses et autres lumignons pour le plus grand plaisir des passants.

Sur le même principe que le concours des maisons fleuries, le concours des illuminations de Noël a fait parcourir la ville à un jury pour déterminer, selon un barème de points précis, qui serait le grand gagnant de cette

année. Les résultats se divisent en plusieurs catégories. Ainsi, c'est le balcon de Madame Monge qui a remporté les suffrages dans cette catégorie. Les décorations du jardin de Monsieur Morel se classent premières des illuminations extérieures, suivies par les travaux de lumière de Madame Lacourt et ceux de Monsieur Martel. Dans la catégorie commerce, c'est la vitrine du Fil enchanté qui a marqué le jury. Et pour les associations, les peintures du Gem éclair remportent le prix d'encouragement. Le concours sera reconduit l'année prochaine. Alors avis aux amateurs de guirlandes et flocons lumineux.



Les activités de janvier des conseils de quartier

En ce début d'année 2015, les conseils de quartier ont chacun organisé un événement gourmand. Aux conseils de quartier Sud et Nord, la compétition était de mise avec des concours de tartes maisons, le 10 janvier à la maison des associations et le concours de galettes des Rois, le 9 janvier à l'espace Cristal. Moins de challenge à la salle Fernand Léger, le vendredi 9 janvier, pour les vœux du conseil de quartier Ouest où la galette n'était qu'à déguster.





La vidéo protection arrive en ville

Prévue pour le second semestre 2015, l'installation de la vidéo protection dans la ville est une des mesures majeures de la municipalité en matière de sécurité. Le dispositif devra dissuader la délinquance et garantir une plus grande efficacité dans la résolution des cas.

Des motivations sécuritaires et financières

À partir du deuxième semestre 2015, la ville sera équipée de caméras de vidéo protection. Cette mesure est la mise en application des volontés de la municipalité en matière de sécurité.

Tout d'abord, la mairie compte garantir une meilleure sécurité dans certaines zones de la ville jugées sensibles.

Selon un rapport sur l'efficacité de la vidéo protection émis par le ministère de l'Intérieur en 2009, « la délinquance a baissé en moyenne plus fortement dans les com-

munes équipées de vidéoprotection que dans celles qui n'en disposent pas. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique y ont, en outre, été mieux contenues comparativement aux données nationales. » (voir tableau).

Autre motivation, se mettre au niveau des grandes villes voisines. La mairie craint un déplacement de la délinquance des zones nouvellement équipées, sur les zones non équipées. Il s'agit donc avant tout d'un dispositif de dissuasion et ensuite, s'il est nécessaire, d'un dispositif d'aide aux enquêtes.

« Les caméras permettent de repérer les délits et infractions en temps réel, de localiser précisément les faits, d'envoyer les moyens adaptés et aussi d'éviter les fausses alertes. » précise Patrick Groupierre, conseiller municipal délégué à la sécurité publique.

Mais en plus de toutes ces raisons de sécurité, la mairie évoque des motivations financières. En effet, le coût des actes d'incivilité, dégradations des biens privés et publics et du mobilier urbain s'est élevé à 90 000€ en 2014.

« Les 300 000€ de mise en place du dispositif sont donc un investissement » explique le conseiller municipal.

La mairie devrait également bénéficier de la subvention du Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) qui s'élèverait entre 30 et 50 % de ce montant.

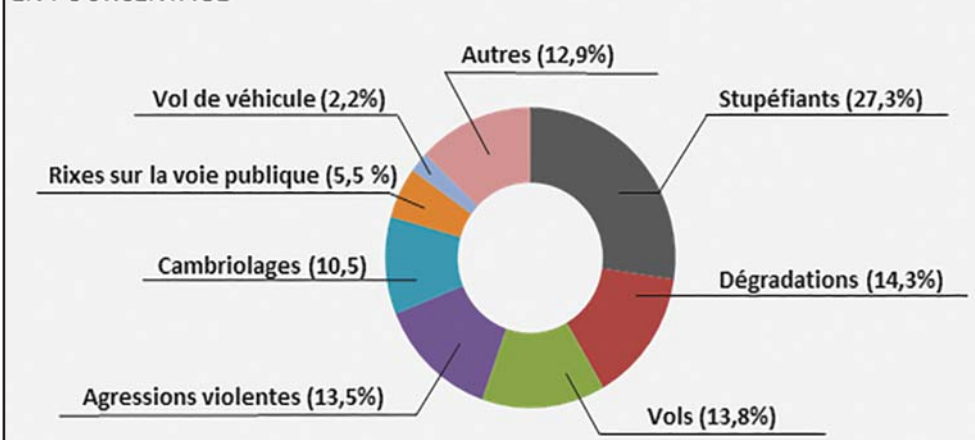
Un dispositif portois en association avec la police de Valence

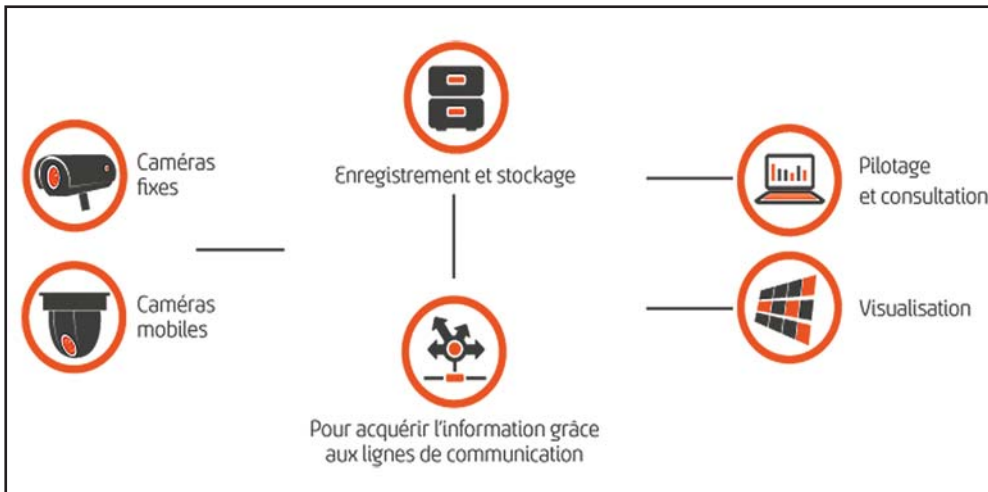
Le centre de visionnage s'intégrera à celui déjà mis en place à Valence. Toutes les images y seront réceptionnées et les agents de visionnage enverront les moyens les mieux adaptés en cas de besoin, depuis la police nationale, pour des faits graves, jusqu'au SAMU en cas d'accident ou de blessure.

Toutes les images seront stockées pendant 30 jours conformément à la Loi, voir plus en cas d'enquête. Toute personne pourra demander à accéder à ces vidéos pendant cette période, sauf en cas de mise sous scellés, pour les besoins de l'investigation. Dans ce contexte, le dispositif devra respecter strictement les règles de protection de la vie privée. Les passants seront avertis qu'ils entrent dans une zone sous vidéo-protection par des panneaux implantés aux entrées de la ville. Les caméras masqueront automatiquement les parties privées des habitations (fenêtres, entrées d'immeubles...) en adéquation avec les réglementations de la CNIL et selon les autorisations du Préfet. Pour plus d'information sur les règles de respect de la vie privée vous pouvez vous rendre sur le site de la CNIL :

http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/approfondir/dossier/Videosurveillance/CNIL_Video_voie_publique.pdf

NATURE DES INFRACTIONS RÉSOUES AVEC L'AIDE DE LA VIDÉOPROTECTION EN POURCENTAGE





3 questions à Patrick Groupierre, élu délégué à la sécurité publique



Dans quel cadre s'inscrit l'installation des caméras sur notre territoire ?

C'est un des engagements de notre programme municipal, qui traduit notre volonté de placer la protection des Portois au cœur de notre politique. Ce système de vidéoprotection s'inscrit dans la continuité logique de la politique de prévention et de sécurité que nous mettons en place depuis notre arrivée. Il est important d'appréhender la vidéoprotection comme un outil technologique complémentaire aux moyens dont nous disposons déjà et au travail que mènent quotidiennement les agents de notre police municipale sur notre ville.

Comment seront exploitées les images ?

Nous serons très vigilants quant à l'utilisation des images. L'accès aux images

ainsi qu'aux données sera très sécurisé et confidentiel. Le centre de visionnage s'intégrera à celui déjà mis en place à Valence. Toutes les images y seront réceptionnées et les agents de visionnages enverront les moyens les mieux adaptés en cas de besoin, depuis la police nationale pour des faits graves jusqu'au SAMU en cas d'accident ou de blessures. L'exploitation des vidéos aura uniquement pour but d'anticiper les actes délictueux ou retrouver plus rapidement leurs auteurs. Elles pourront aussi contribuer au travail que nous menons en termes de sécurité routière.

De plus en plus de communes ont recours à la vidéoprotection. Est-ce un outil de sécurité aujourd'hui indispensable pour lutter efficacement contre la délinquance ?

La police nationale se fait de plus en plus rare sur notre territoire. C'est un constat que nous déplorons et c'est aussi en partie ce qui nous pousse à mettre en place la vidéoprotection.

Beaucoup de Portois attendent ce dispositif avec impatience, car il contribuera à faire baisser le sentiment d'insécurité sur notre territoire. Les caméras seules ne régleront évidemment pas tous les problèmes liés à la délinquance mais elles seront dissuasives et compléteront notre arsenal d'investigation. L'installation de ce dispositif ne doit pas se substituer au travail humain et de terrain des policiers municipaux.



Où dans la Drôme

■ nombre de caméras autorisées par arrêté préfectoral
■ nombre de caméras actuellement installées

Allex	1 / 1
Beaumont-lès-Valence	4 / 4
Beaumont-Montoux	9 / 9
Bourg-lès-Valence	25 / 0
Chatuzange-le-Goubet	30 / 30
Châteauneuf-sur-Isère	2 / 2
Crest	13 / 13
Dieulefit	4 / 4
Granges-les-Beaumont	6 / 6
La Garde-Adhémar	3 / 3
Laveyron	4 / 4
Loriol-sur-Drôme	25 / 25
Malataverne	8 / 8
Merindol-les-Oliviers	4 / 4
Mirabel-aux-Baronnies	1 / 1
Montboucher-sur-Jabron	2 / 2
Montélimar	103 / 44
Nyons	25 / 25
Pierrelatte	57 / 38
Portes-lès-Valence	3 / 3
Romans-sur-Isère	7 / 6
Roussas	4 / 4
St-Donat-sur-l'Herbasse	17 / 17
St-Gervais-sur-Roubion	4 / 4
St-Paul-Trois-Châteaux	38 / 38
St-Rambert-d'Albon	9 / 9
St-Uze	11 / 11
St-Vallier	12 / 8
St-Jalle	1 / 0
Tain-l'Hermitage	22 / 22
Valence	332 / 250

dont 209 dans les bus
100 en ville +
150 dans les bus équipés
chacun de 2 à 3 caméras

Source : DR

Infographie le dauphiné



Où dans l'Ardèche

■ nombre de caméras autorisées par arrêté préfectoral
■ nombre de caméras actuellement installées

Alissas	5 / 5
Andance	5 / 3
Annonay	12 / 9
Aubenas	29 / 29
Bourg-St-Andéol	23 / 2
dont 2 sur le pont / dont 2 sur le pont	
Félines	1 / 1
Guilhaud-Granges	10 / 22
12 + 10 sur les 2 ponts	
Joyeuse	10 / 10
Labégude	9 / 8
Largentière	3 / 3
Le Teil	6 / 6
Mauves	12 / 13
Privas	5 / 5
Ruoms	6 / 6
St-Alban-Auriolles	2 / 2
St-Didier-sous-Aubenas	6 / 6
St-Georges-les-Bains	3 / 3
St-Just-d'Ardèche	2 / 2
Sampzon	5 / 5
Sarras	1 / 1
Serrières	9 / 7
Tournon-sur-Rhône	30 / 30
Vallon-Pont-d'Arc	2 / 2
Vals-les-Bains	20 / 20

Source : DR

Infographie le dauphiné

Le don du sang, un acte citoyen

L'EFS était à Portes-lès-Valence, jeudi 12 janvier

À cette occasion, Stéphanie Huset, adjointe à la vie associative, ainsi que plusieurs membres du personnel de la mairie sont allés à la salle Brassens, donner leur sang. La mobili-

sation était moins dense que d'habitude, avec un décompte d'une trentaine de donneurs, contre plus d'une centaine généralement. Deux facteurs avaient certainement joué : l'installation

en matinée du poste de don et le manque d'affichage dans la ville. En effet, les bénévoles, qui placent traditionnellement les affichettes aux feux et sur les panneaux d'affichage public, ont boycotté EFS à cause d'une divergence d'opinion à propos de l'actualité de l'EFS. Seuls Monsieur et Madame Sylvestre, bénévoles inébranlables, étaient toujours au rendez-vous. Cela n'a pas entamé la bonne humeur de l'équipe médicale, ni

celle des donateurs.

Le site de portes fait partie des collectes mobiles qui ont lieu trois fois par an (les prochaines collectes auront lieu le 15 juillet de 16h à 19h et le 8 octobre de 9h à 12h30). Les sites de prélèvement sont équipés de machines qui permettent d'effectuer un don de sang total, un don de plasma ou de plaquettes. Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins -globules rouges, plaquettes, plasma - sont séparés.

Le don de sang total permet d'aider les patients dans de multiples situations. Le don de plasma permet par exemple de soigner les grands brûlés mais aussi de préparer des médicaments pour soigner les hémophiles. Le don de plaquettes permet de traiter les hémorragies chez les malades. Portes-Infos et la mairie de Portes-lès-Valence soutiennent l'EFS et vous tiendront au courant des prochaines collectes.

Pour plus d'information sur l'EFS, rendez-vous sur le site : www.donusang.net



Retour sur...

Assemblée générale de Mémoire vivante le 20 janvier. Le bureau a été reconduit, Robert Voge : Président, Lilian Chambonnet (élu), Jean-Marc Rebull et Raymond Rinald, vices présidents, Gilbert Zaccaron, trésorier, Corinne Arsac-Marze, trésorière adjointe, Daniel Mien, secrétaire, Huguette Hély, secrétaire adjointe. Grande décision prise par l'association : changer l'emplacement de la prochaine fête champêtre. Elle se déroulera cette année le 4 juillet au parc Léo Lagrange. Autre actualité de l'association, un livre sur le Rail et son histoire à Portes-lès-Valence devrait être terminé pour décembre prochain.

Le 20 décembre à la halle des sports se tenait le tournoi de judo de Portes, où les membres du Judo jujitsu taïso sont montés à de nombreuses reprises sur le podium. Comme à l'ordinaire, l'événement sportif organisé par l'association a connu un vif succès.



Samedi 28 Février 2015

PORTES LES VALENCE

1^{ère} Bourse Régionale du Vélo d'Occasion

Salle Georges Brassens

Dépôt des vélos : 8 à 10h 30

Vente aux particuliers : 10 à 18 heures

Retrait des invendus : 18 à 20 heures

Forfait dépôt : à partir de 2 euros

Pièce d'identité obligatoire

Renseignements : <http://veloportois.e-monsite.com/>

Tel : 06 20 45 31 74 ou 06 13 27 39 12

Buvette

Parking et ENTREE GRATUITE

Samedi 31 janvier
tremplin hip-hop
de la MJC
au Train-Théâtre
de 12h à 22h30

Mardi 3 février
Thé dansant à l'espace
Cristal à 14h organisé
par la FNACA
et la Pétanque cheminote

L'agenda du mois

**Vendredi 6
février - Carnaval**
défilé à 16h30
bataille de confettis à 17h
bal masqué à 17h30
organisé par la mairie
et la MJC

Samedi 7 février
de 15h à 19h,
Dimanche 8 février
de 9h30 à 12h45
et de 13h30 à 18h
Marché artisanal
et gourmand "Flor à vie"
salle Brassens

**Dimanche
8 février**
Bourse aux miniatures
par les associations 26
Mistral et Train train
à l'espace Cristal de 9h à 16h

Les 11 et 12 février
Inscriptions pour la sortie neige
en famille de la MJC
11/02 de 9h à 12h
12/02 de 17h30 à 18h30

Samedi 14 février
Soirée de la Saint-Valentin
par l'UGSP à 19h30
espace Cristal

**Dimanche
22 février**
Sortie à la neige
en famille de la MJC

Vendredi 27 février
C'est la paie...
ça s'arrose !
au Train-Théâtre
à 20h

Samedi 28 février
Bourse aux vélos
par les Cyclotouristes
portois
salle Brassens
de 10h30 à 18h



La croisière s'amuse à la St Valentin



Le 14 février 2015

Embarquez avec l'UGSP pour
la soirée du Capitaine
à partir de 19h30



Repas animé,
Soirée dansante - 29 €
Salle Cristal de Portes lès Vce

Menu : Terrine de St Jacques
Poulet aux écrevisses / Fromage / Ile flottante
(1 apéritif, 1/4 de vin rouge et café compris)



Union Gymnique des Sapeurs-Pompiers
Informations et Réservations au 06.77.92.83.16 / 06.74.23.33.85
Permanence de vente les mercredis de 17h30 à 19h (avant le 31 Janvier 2014)
Ne pas jeter sur la voie publique



L'ASSOCIATION DU MOIS

Les Cyclotouristes portois

Le club des Cyclotouristes portois accueille toutes les personnes désirant pratiquer le vélo à son propre niveau et à tout âge, lors des sorties organisées le mercredi et le samedi. Tous les ans, le club organise la randonnée fleurie, qui ne manquera pas d'avoir lieu cette année au mois d'avril. Les Cyclo portois participent également aux manifestations proposées par le club Drôme-Ardèche et celles inscrites sur la revue « Où irons nous ? » éditée par la FFCT. Dans un esprit de camaraderie et sans compétition, chacun peut y trouver sa place, que l'âge soit son âge ou son niveau. Les parcours se font au départ de la mairie sur toutes les routes de la Drôme et de l'Ardèche, encadrés par le club et divisés en trois groupes selon les niveaux.

Pour tous renseignements,
contactez Jean-Marie Gilles au 06 13 27 39 12



Les vœux de l'association ont réuni tous les membres le samedi 10 janvier à la salle Fernand Léger, pour un verre de l'amitié.

Unis-Cité : les rendez-vous des passeurs de mémoire

Les rencontres intergénérationnelles d'Unis-Cité se déroulent tous les mardis et mercredis à la résidence Louise Michel, pour le plus grand plaisir des jeunes et des anciens.

Il est 14h45 ce mercredi et pour l'instant, Blandine, Maxence, Anne-Sophie, Elina et Elodie préparent la salle et les accessoires de l'activité de cet après-midi. « Ils arrivent en général vers 15h, quand ils se sont reposés après le déjeuner » explique Maxence. Ponctuelles, les dames arrivent à l'heure. Elles saluent la petite bande de jeunes qu'elles connaissent bien maintenant. On sent, même une certaine complicité. C'est Blandine qui présente l'activité du jour : fabrication de bougeoir. Des étoiles découpées dans du carton sont déjà disposées sur la table. Il faut les peindre, y ajouter des paillettes et y coller une bougie chauffe-plat. L'atmosphère est à la rigolade, et au bavardage. Les résidentes de Louise Michel profitent de ces activités pour se retrouver, mais également échanger avec les jeunes. C'est le but essentiel des missions intergénérationnelles d'Unis-Cité. Blandine précise « Sur le mois, nous prévoyons deux jours de travaux manuels, deux jours de cuisine et une journée d'échanges où ils nous racontent des anecdotes de leur vie. » Les autres activités vont de la prévention aux risques de chutes à l'initiation aux nouvelles technologies. Marie-



Renée, une des résidentes, confirme sa joie de pouvoir partager ses expériences. Sa famille est éloignée et les discussions avec les jeunes générations lui plaisent beaucoup. Ces jeunes d'Unis-Cité viennent de toute la région, voire plus loin, comme Elina qui est originaire de Rodez. Pendant un an, ils sont en Service Civique. Sur la base du volontariat, ils choisissent deux à trois missions qu'ils assumeront pendant un an. Les jours où ils ne sont pas à Louise Michel, ils travaillent à la cohésion sociale dans les quartiers difficiles de Valence. Ces deux publics différents sont complémentaires et pour certains, les deux expériences les aideront à trouver leur voie pour leurs études futures. À Louise Michel en tout cas, chacun profite de ces moments de rencontres intergénérationnelles dans la bonne humeur.

Le coup de pouce vers l'avenir

Le 20 décembre dernier, 21 jeunes portois ont pu bénéficier du "Coup de pouce étudiant". Cette aide financière devra servir à ces jeunes à poursuivre des études post-bac. Cette somme équivalente à une bourse, s'élève au maximum à 1000 € par jeune. Ce "coup de pouce" est une initiative de la ville, instaurée lors du précédent mandat de Geneviève Girard.

La municipalité d'alors avait la volonté de suivre les pas de Valence qui était la deuxième ville de France à avoir mis en place ce "Coup de pouce". Un moyen de limiter les disparités entre élèves et de favoriser les étudiants qui choisissent les universités du secteur.



Que faire pendant les vacances ?

Comme d'ordinaire, la médiathèque et les autres structures de Portes proposent des activités pour occuper les jeunes portois pendant les vacances scolaires.



À LA MÉDIATHÈQUE

JEU VIDÉO

Le mardi 10, jeudi 11, vendredi 13, mardi 17 et vendredi 20 février de 9h à 12h découvrez le jeu vidéo à la médiathèque, en venant jouer pendant 1h sur la

console et le jeu de votre choix : PS3, Wii U, Xbox One. Adultes et enfants, tout le monde peut jouer ! Let's Play ! Inscription à partir du 27 janvier à la médiathèque. Groupe de 1 à 4 personnes par heure. Dans la limite des places disponibles.

SNIF' : SPECTACLE DE CONTES

Mardi 10 février à 18h30 "Snif" vous conte les histoires de son village.

Quelque part loin d'ici, vivent Jean d'Or et son tonneau magique, le curé Jean Tanrien, Jean Aymar rôleur devant l'éternel, Jean Konvien d'accord avec tous. Leurs vies sont des histoires qui ont traversé le temps et arrivent aujourd'hui jusqu'à vos yeux et vos oreilles de 6 ans et plus... par Luc Devèze. Dans la limite des places disponibles.



À LA MJC

SORTIE À LA NEIGE

À la MJC aussi on embellit les vacances avec une sortie à la neige en famille le 22 février. Les inscriptions auront lieu le 11 février de 9h à 12h et le 12 février de 17h30 à 18h30.

Annie Salvador

Tout pour le judo portois

La présidente du club de Judo-jujitsu-taïso portois est une passionnée. À la tête du deuxième club de judo du département, Annie Salvador passe autant de temps dans le dojo de la ville qu'avec les membres de sa famille, qu'elle a d'ailleurs convertis à leur tour. Rencontre portoise sur tatami.

Portoise historique et de cœur, Annie Salvador est aujourd'hui la présidente estimée du club de judo de la commune. A ce poste depuis 1984, Madame Salvador est tombée dans la marmite de judo en 1981 et n'en est pas ressortie depuis. « C'était pour inscrire mes enfants au départ, puis moi-même, puis je suis devenue bénévole » raconte Annie. La modestie ne lui fait pas préciser que seulement quatre ans après s'être inscrite pour la première fois, elle devient présidente du club. « Il y avait une assemblée générale du club et Alain Roux, le président de l'époque, l'avait complètement oubliée. C'est moi qui suis allée le chercher en voiture chez lui. C'est ce jour-là que je suis devenue la présidente. » Et depuis, le club a bien prospéré. Le nombre de licenciés est passé de 30 au milieu des années 80, à plus de 300 aujourd'hui. Deuxième club de la Drôme, derrière Romans, de par les résultats et le nombre de membres, le Judo-jujitsu -Taïso compte parmi ses licenciés des champions, comme Arnaud Bouit, membre de l'équipe de France. « Nous avons eu la chance de former jusqu'à 120 ceintures noires. »

Mais ce qui fait le plus plaisir à Annie, c'est

1997 - animation spectacle au Train-Théâtre



l'ambiance toujours conviviale qui caractérise le club. Elle remercie d'ailleurs chaleureusement les bénévoles et les enseignants très motivés et très impliqués. « Régulièrement, le club organise des ventes de fleurs. Dernièrement les bénévoles ont fait du boudin et l'ont vendu sur le marché de Beauvallon. Et puis, bien sûr il y a le loto. » Il faut préciser que tous ces bénévoles peuvent être inspirés par l'engagement de leur présidente. En plus d'être à la tête du club de Portes-lès-Valence, Annie Salvador est également présidente du comité Drôme-Ardèche. On lui a proposé de diriger la ligue Rhône-Alpes, mais l'envie de voir ses petits-enfants lui a fait refuser. « Avec cette passion dévorante, je suis déjà prise tous les week-ends, pour accompagner les compétitions. »

Heureusement Annie garde ses petits-enfants trois soirs par semaine. Ils sont sa deuxième passion avec le judo. « Je suis une mamie tatami ! » s'amuse-t-elle. D'ailleurs trois d'entre eux font déjà du judo au club de Portes. Annie



1987 - coupe du tournoi de judo



Vendredi 23 janvier 2015 - Annie Salvador avec le champion japonais Nishida Yuka

a transmis son amour du judo à ses enfants. Sa fille est même devenue professeur de ce sport. « Deux de mes enfants sont ceinture noire. Le troisième a arrêté en cours de route. » De son propre aveu, c'est certainement son esprit bagarreur qui lui a fait aimer le judo. Peut-être est-ce cet esprit-là qu'elle a transmis à ses enfants et qui porte le gène du judo de génération en génération. Aujourd'hui professeur elle-même de judo et ceinture noire, Annie admet que la bagarre n'est plus trop au rendez-vous, « Maintenant, je ne combats plus contre les petits jeunes. C'est pour les plus anciens qu'on a créé les cours de Jujitsu et taïso ».

Toutefois, au-delà du combat et des techniques d'art martial, ce qui plaît particulièrement à Annie Salvador, c'est les règles de savoir vivre véhiculées par le sport. « Au club, on apprend aussi la politesse, le respect, l'abnégation. » Les jeunes qui sont passés par le club viennent toujours saluer Annie, s'ils la croisent dans la rue. Pour elle, il y a une culture qui va avec ce sport et c'est cette culture-là qu'elle voudrait faire partager. Par un voyage au Japon par exemple. « C'est dans mes projets. Pas encore fixé, mais c'est en projet. » Le club a donc un bel avenir qui l'attend et même si elle ne sera peut être plus président, elle sera toujours là.

2000 - stage avec l'entraîneur national Yacine Douma



L'art de s'AJT à Portes...



Ils sont là les comédiens ! Oyez, oyez braves gens de Portes-lès-Valence, venez découvrir les cours de théâtre de l'Action Jeune Théâtre. Menés, dans la joie et la bonne humeur par Michèle Le Roux, les acteurs en herbe revêtent, deux heures par semaine, les costumes des plus grands personnages. Levé de rideau sur AJT.

Il est 14h ce mercredi et les enfants, de 8 à 13 ans, arrivent petit à petit dans la salle. Un carré de moquette est accroché au sol pour figurer la scène. Des panneaux de tissus blancs sur des cadres à roulettes se déplacent dans la pièce au rythme des élèves qui se cachent derrière, les coulisses. Il pleut dehors, tout le monde a retiré ses chaussures. Pendant un bon quart d'heure, c'est une ambiance cour d'école qui règne ici. Michèle observe ce brouhaha avec complaisance. « C'est le moment des retrouvailles. Ils discutent, ils se chamaillent, ils rigolent... Je les laisse faire. Le théâtre c'est avant tout des relations humaines. » Quand vient le moment de répéter la pièce qui sera présentée au festival de théâtre de fin d'année, les enfants se mettent en place. Ce ne sont que les premières répétitions. Les textes sont encore en mains. Michèle insiste sur les personnages, leur caractère. Les jeunes comédiens travaillent leurs mimiques, forcent le trait, s'amusent. « Je veux qu'ils se sentent libres d'être n'importe qui, de montrer ce qui leur plaît. En dehors de la scène aussi, ils peuvent venir me parler. » explique Michèle.

Il y a une complicité entre les petits acteurs et leur metteur en scène. Ils la

questionnent, lui proposent. Elle répond et observe. « Pour les enfants, le théâtre est une très bonne discipline. Beaucoup ont de meilleures notes à l'école, sont moins timides. Cela leur donne le goût de l'achèvement. On travaille pour montrer quelque chose à la fin. » Cette année, la pièce des plus jeunes est basée sur le conte de Blanche Neige. Une version revisitée du classique de Charles Perrault, dont les divergences loufoques amusent beaucoup les enfants. « Blanche Neige s'appelle BN ! » s'esclaffe un jeune comédien. Tout un programme. Mais les moins de 13 ans ne sont pas les seuls à préparer une pièce pour la fin de l'année. À partir de 17h, place aux ados. « Certains d'entre eux viennent depuis cinq ou six ans. Il y a des jeunes filles qui voudraient même en faire leur métier. » explique Michèle avec une pointe de fierté. L'atmosphère est plus appliquée.

On discute des rôles attribués, des émotions à leur donner, des gestuelles à trouver. Les excentricités de l'enfance ne sont pas loin malgré tout « Si j'ai la barbe qui a poussé avant juin, je me ferai une moustache. » décide un garçon encore très imberbe. Chacun va chercher un accessoire représentant son personnage, dans le vestiaire surchargé de robes à froufrous, de chapeaux à plume et autres costumes de scène. Ils se placent et essaient les mises en scène. Michèle expose ses idées, écoute celles des jeunes. On re-



prend une scène en essayant un nouveau placement. « Il faut prendre en considération que ceci n'est pas votre scène de jeu. Vous aurez beaucoup plus d'espace au Train Théâtre. » rappelle Michèle.

L'enjeu est d'importance. Chaque année AJT offre un festival de théâtre qui permet aux élèves de Michèle de se produire avec des



professionnels du spectacle, dans le très beau cadre du Train Théâtre, scène régionale de qualité reconnue. Cette année ne fera donc pas exception. Rendez-vous en juin pour applaudir les vedettes d'AJT.

**Où ? derrière la maison des associations
Quand ? moins de 13 ans : mercredi 14h - 16h
De 13 à 18 ans mercredi 17h - 19h
Adultes jeudi 20h - 22h30
Plus d'infos : ajttheatre@orange.fr**



Au Train-Cinéma à l'affiche prochainement

DU 28 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2015							
Du 28 janvier au 3 février	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	SAMEDI 31	DIMANCHE 1	LUNDI 2	MARDI 3
L'HOMME INVISIBLE	14H				18H		
LA RANÇON DE LA GLOIRE	20H30	18H	21H		14H	20H30	14H
CAPTIVES		20H30 (VO)	18H30	21H	16H		20H30
Du 4 au 10 février	MERCREDI 4	JEUDI 5	VENDREDI 6	SAMEDI 7	DIMANCHE 8	LUNDI 9	MARDI 10
LES NOUVEAUX SAUVAGES (VO)	14H (VO)	20H30 (VO)	21H (VO)			20H30 (VO)	20H30 (VO)
L'AFFAIRE SK1	20H30		18H30	21H	16H		
PADDINGTON					14H	14H	14H
Du 11 au 17 février	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15	LUNDI 16	MARDI 17
DISCOUNT	20H30	20H30	21H		17H	20H30	20H30
PAT ET MAT	16H		14H ciné goûter		16H		
TAKEN 3	14H			21H	14H		

Le Train-Théâtre sur les planches ce mois-ci...

Lili Cros & Thierry Chazelle et Tibert
Mardi 3 février à 20h30

Chansons folk. Lili et Thierry, un duo électro acoustique, énergique, plein de fraîcheur et de complicité. L'univers de Tibert est fait de cordes et de cœur. Ses chansons écrites en mer ou sur les routes, parlent de l'autre qu'il soit pays ou personne.

Toulouse con tour

Vendredi 6 février à 20h30

Un kaléidoscope de chansons toulousaines d'hier à aujourd'hui. Entre l'humanisme enfantin de Pierre Perret et les jeux de mots jazzy de Nougaro, jusqu'aux refrains des années 80. Le groupe interprète des histoires toulousaines rugueuses et parfumées.

Jeanne Cherhal

Samedi 28 février à 20h30

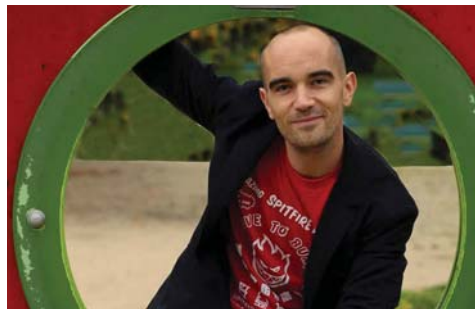
La figure majeure de la nouvelle scène française revient avec "Histoire de J.". La voix de Jeanne Cherhal, son jeu de piano, un humour l'air de rien, vous propose des ballades et des cavalcades harmoniques plus riches que jamais. Jeanne est aujourd'hui l'une des chanteuses les plus attachantes de sa génération.

Le Train-Théâtre à l'heure des vacances propose des séances "jeune public"

Concert de Aldebert "Enfantillages 2"

Mardi 17 février à 14h30 et 18h30

Avec sa poésie et son espièglerie habituelles Aldebert replonge dans le monde des enfants et fait apparaître de nouveaux personnages. Peut être découvrirez-vous un dragon, des fakirs, des médecins, des rappeurs, des parents débordés ou des voisins musiciens, prêt à vous donner de la générosité à gros bouillon !



20^e édition du festival Région(s) en Scène(s)

Jeudi 19 et vendredi 20 février

Le festival présente au public des artistes re-

Tous vos films

DU 21 JANVIER AU
17 FÉVRIER 2015

**TRAIN
CINEMA**



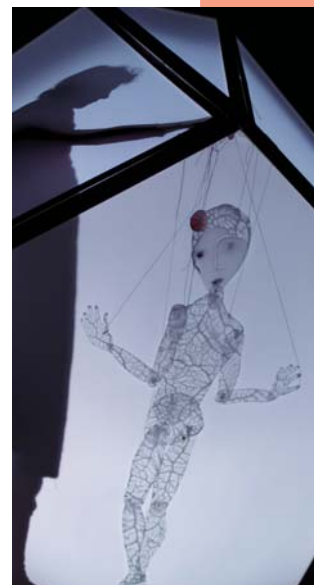
PORTES-LES-VALENCE - 1 RUE ARAGON
Un équipement de
VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES
Etablissement classé ART ET ESSAI 2014

pérés et accompagnés par "Le Maillon" et ses adhérents. Le festival Région(s) en Scène(s) est un ensemble de spectacles de théâtre, musique et danse pour le jeune public.

Le retour de Garance

Mercredi 25 février à 18h30

Théâtre d'ombres et de figures. Garance, 103 ans, mère, grand-mère et arrière grand-mère de 117 enfants revient après une longue absence pour construire sa dernière maison... Son histoire se lit dans les plis de ses yeux, les mouvements gracieux de ses mains. Elle nous met en contact avec des temps anciens et mythiques.



Avant toute chose, tous les élus de la majorité tiennent à communiquer leur soutien aux familles des victimes des attentats des 7 et 9 janvier. Car il faut se battre pour la démocratie et que celle-ci passe par la liberté d'expression et le rejet de la haine. Nous sommes indignés, mais nous restons debout, en tant qu'élus et citoyens.

Conformément à l'engagement électoral numéro 7, pris devant les portois, nous avons créé une commission extra-municipale sur le handicap et l'accessibilité, afin d'améliorer le quotidien de toutes les victimes d'handicap. Ce sujet est prioritaire et ne devrait pas provoquer de polémique, mais au contraire nous rassembler.

Comme l'explique le reportage page 8, Madame le maire en fauteuil roulant, a effectué un parcours urbain le 19 décembre dernier, afin de montrer les bons et les mauvais exemples en matière d'accessibilité. Cette expérience en présence d'experts du handicap et des travaux publics, largement relayée par la presse, est la preuve de l'implication municipale, quant à l'accessibilité pour tous, n'en déplaise à nos détracteurs.

Il s'agit là d'une première action dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), en attendant les conclusions de l'audit prévu pour le 1^{er} trimestre 2015. Audit qui devrait confirmer le montant de plus d'un million d'euros de travaux à planifier sur plusieurs années. Ces travaux concerneront les bâtiments publics (mairie, salles communales) ainsi que la voirie et les différents éléments urbains (arrêt de bus, trottoirs, mobiliers urbains). Il est regrettable de voir que nous subissons encore une fois l'héritage de l'équipe municipale précédente, qui hormis le fait d'avoir commandé un audit en 2011 (qui n'a été suivi d'aucuns travaux), n'a réuni la commission pour l'accessibilité qu'une seule fois en 6 ans (SIC !). Ils sont pourtant les premiers donneurs de leçon, quant à l'urgence des aménagements à prévoir. Leur passage dans l'opposition municipale leur aurait-il fait perdre la mémoire quant à leur immobilisme passé sur ce sujet ? Qu'en est-il de leur action auprès des commerçants, tout autant concernés par la nécessité d'être accessible ? (Pour rappel, tous les ERP doivent avoir déposé leur Ad'AP avant le 27 septembre 2015). Comme je m'y suis engagé lors du conseil municipal du mois de novembre, les résultats de l'audit seront présentés à la commission accessibilité et l'étalement des travaux dans le temps débattu lors de cette dernière. Ces aménagements nous concernent tous.

Antonin Koszulinski, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, pour le groupe "Agir et mieux vivre"

Tous debout contre la haine

Les carnages dans le journal de gauche Charlie Hebdo et dans un commerce casher est un choc dont toutes les ondes nous ont frappés. La destination de ces crimes fascistes, perpétrés par des assassins est de provoquer la haine et la peur. Parce que c'est l'esprit de liberté et d'égalité qui a été attaqué, ils pourraient atteindre leur but sans une réaction populaire, tant des ferments toxiques ont été abondamment semés, notamment par les Zemmour et Houellebecq.

La République s'est exprimée. Comme beaucoup d'entre vous, les élus de Portes citoyenne ont été de ces grands rassemblements dans la rue.

Évidemment, nous refusons de confondre les assassins (armés jusqu'aux dents, sans avoir été, ni surveillés, ni inquiétés, pourquoi ?) avec quelque religion que ce soit et amplifions nos combats contre tous les racismes, l'antisémitisme comme l'islamophobie. Nous ne pouvons pas non plus accepter le jeu cynique de ceux qui, à droite, pour des raisons politiciennes, depuis des mois, jouent avec les haines, les amalgames, pour cracher de différentes manières leur haine de l'autre.

Si nous cédions à l'affaîssement du débat public qui récupère le drame pour attaquer les immigrés, qui veut réduire les citoyens à des indigènes oubliés des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, alors les fanatiques à la kalachnikov auraient gagné contre la démocratie. Alors le message des dessinateurs de Charlie et qui préparaient un numéro contre le racisme, serait englouti dans la boue.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier, conseillers municipaux d'opposition pour le groupe "Portes Citoyenne"

A l'heure où j'écris ces lignes, c'est l'incompréhension, l'indignation. La France est meurtrie dans sa devise républicaine et laïque « liberté, égalité, fraternité ». La France est choquée par ces attentats terroristes et il est impossible d'accepter de tels actes de barbarie. Restons cependant vigilants à bien faire la différence entre religion et intégrisme, rejetons fermement les appels à la haine, et, en ce jour où nous portons dans le souvenir ces journalistes, policiers... assassinés, continuons à développer un bien vivre ensemble dans la diversité des cultures. Paix, démocratie, liberté d'expression et lutte contre toutes formes de totalitarisme.

La liberté est un droit universel.

Nos pensées vont aux victimes, familles et proches...

Signé : tous les « Charlie » de France

Sandrine Augier, conseillère municipale d'opposition, membre socialiste

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Rayane Toumi,
Martin Diaz,
Maëlle Myali,
Fantine Depra,
Mathys Félix.

Décès :

Gabrielle Bastian née Cassus,
Antonietta Venezia née Colletta,
Simone Bertrand,
Jean Anselme,
Odette Grégoire née Baptiste,
Henri Charrier,
Jeannine Ferrier née Crouzet,
Alain Argod,
Roger Courbis,
Lydie Magaud née Faivre,
Henriette Lambert née Badoin

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 01 janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Liechtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;

- son passeport ;

- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

PHARMACIES DE GARDE

Février

Lundi 2 : Les Cèdres
Samedi 7, lundi 9 : Gauthier
Samedi 14, lundi 16 : Chœur
Samedi 21, lundi 23 : Les Cèdres
Samedi 28 : Gauthier

Mars

Lundi 2 : Gauthier

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...), il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Les électeurs souhaitant s'inscrire sur la liste électorale sont invités à le faire, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2014 16h30.

CARTE D'IDENTITÉ : 10 + 5 ANS

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans concerne également les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

CLUB AMBROISE CROIZAT

- Dimanche 1^{er} février, **loto annuel** à 14h, espace Cristal.
- Vendredi 13 février, **belote** à 13h30 au club.
- Jeudi 19 février **assemblée générale**, à 16h salle Brassens.
- Vendredi 27 février **belote** à 13h30 au club.
- Mardi 10 mars **thé dansant** à 14h espace Cristal

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU TREMPLIN JEUNES TALENTS

Le Tremplin a pour vocation de porter sur le devant de la scène les nouveaux talents de la musique dans des conditions scéniques professionnelles et devant un jury et public averti. Trois catégories sont proposées :

- Enfant sur bande son (moins de 18 ans)
- Adulte sur bande son (plus de 18 ans)
- Auteur compositeur

Renseignements et inscriptions au service culturel de la mairie de Portes-lès-Valence : 04 75 57 95 51

Date limite d'inscription :
2 mars 2015



Recette de la galette des Rois gagnante du concours des galettes du conseil de quartier centre

100g de beurre - 100g de sucre - 100g d'amandes entières - 2 oeufs - 2 pâtes feuilletées - 2 cuillères à café d'amandes amères - 1 cuillère à café de rhum.

Mettre le beurre mou avec le sucre, 1 oeuf et 50g d'amandes broyées, bien mélanger.

Ajouter le 2^e oeuf avec le reste des amandes broyées, ajouter les amandes amères et le rhum, bien mélanger le tout à nouveau, la préparation est prête, mettre au réfrigérateur pendant 20 minutes.

Étaler la 1^{ère} pâte feuilletée y verser dessus la préparation aux amandes. Recouvrir de la 2^e pâte feuilletée en chassant tout l'air. Faire des petits dessins dessus, badigeonner d'un jaune d'oeuf.

Enfourner et laisser cuire 20 à 30 minutes à 180° en surveillant la cuisson.

Bon appétit

Jérôme

**PORTES-
LÈS-
VALENCE**

CARNAVAL BAL MASQUÉ

**vendredi 6
février 2015**

**16H30 DÉPART DES DÉFILÉS
DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DES ÉCOLES VOLTAIRE ET CURIE
ET DU CENTRE CULTUREL
LOUIS ARAGON**

**17H BATAILLE DE CONFETTIS
PLACE DE LA MAIRIE**

**17H30 BAL MASQUÉ "PRÉLUDE
MUSIC" SALLE BRASSENS
DROIT D'ENTRÉE :**

**« VENEZ AVEC UN SACHET DE GRAINES
OU UN OUTIL DE JARDINAGE »**

**EN CAS
DE MAUVAIS TEMPS,
À 16H30 REPLI
SALLE BRASSENS**